

2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT

COLLÈGES,
ÉDUCATION,
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
FORMATION
& JEUNESSE



PLUS
D'INFORMATIONS

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023

Près de
48 M€ consacrés
au fonctionnement des **132**
collèges publics depuis le début
du mandat



Circuit de rentrée scolaire - 04/09/2023

LA SEINE-ET-MARNE FAIT DES COLLÈGES, DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE, DES PRIORITÉS ESSENTIELLES DU MANDAT



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Sarah LACROIX
Vice-présidente en charge
de la jeunesse, la réussite
éducative et l'innovation
pédagogique



Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge
des collèges



Christian ROBACHE
Vice-président en charge
de la sécurité et des
bâtiments départementaux



**Nathalie
BEAULNES-SERENI**
Vice-présidente en
charge de l'enseignement
supérieur et de la formation
professionnelle

Les collèges sont une compétence centrale du Département à laquelle nous avons consacré des moyens considérables depuis le début du mandat, dont la première moitié a été marquée par l'ouverture de cinq collèges et l'augmentation historique des coûts de l'énergie. Les premières années du mandat ont aussi été celles des ultimes préparatifs de l'ouverture de la plateforme Approv'Halles. Celle-ci permettra d'offrir à nos collégiens des produits de qualité en circuit-court, avec des repas désormais soumis à une tarification unique au quotient familial plus équitable, associée à des modalités de paiement et de facturation simplifiées. Le Département a aussi tenu à aller au-delà de ses missions obligatoires en donnant un nouveau souffle à la politique volontariste conduite depuis 2015 en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de jeunesse. À ce titre, notre action s'est notamment traduite par le déploiement d'un ambitieux plan de lutte contre le harcèlement scolaire et de plusieurs initiatives vouées à faciliter l'inclusion scolaire des collégiens en situation de handicap.

ENGAGEMENT

EN FAVEUR D'UN CADRE DE TRAVAIL ET D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Organisation de tournées des collègues à la rencontre de la communauté éducative et de nos agents

2021-2022 : tournée dans chaque collège de Seine-et-Marne ;

2022-2023 : tournée dans un collège par canton, avec l'invitation de l'ensemble des collèges du canton, pour valoriser les actions du Parcours collégien aux côtés des élus concernés ;

2023-2024 : tournée par district pour échanger sur les réformes de la tarification unique de la restauration scolaire, la reprise en régie de la compétence et l'ouverture de la plateforme d'approvisionnement Approv'Halles.

Près de **9 M€** consacrés aux familles bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire **Cantinéo77** depuis le début du mandat



Agent de cuisine au collège Les Capucins - 21/06/2023

Refonte de la tarification de la restauration scolaire

Élargissement transitoire de Cantinéo à partir de la rentrée 2022 (+ 500 000 € pour la création de 2 tranches de quotient familial supplémentaires) puis adoption le 23 juin 2023 d'une tarification unique au quotient (14 tranches intégrant une tarification sociale) à partir de la rentrée 2024 (impliquant la suppression de Cantinéo).

Objectif : mettre fin aux disparités tarifaires entre collèges et simplifier, pour les familles, les modalités de facturation et de paiement.



Xavier VANDERBISE
Vice-président en charge des collèges

FOCUS

SUR LA PLATEFORME APPROV'HALLES :

Projet de plateforme à Provins, inédit en France à cette échelle, porté par une société publique locale créée en 2021, dont sont actionnaires le Département et la Région.

Ses principaux objectifs :

- **Valoriser la production agricole seine-et-marnaise**, renforcer la filière et proposer aux collégiens une offre alimentaire locale et de qualité ;
- **Répondre aux obligations en matière d'alimentation durable**, qui ont émergé de la loi EGALIM en 2018, de fourniture, dans la restauration collective, de 50% de produits de qualité labellisés dont 20% de bio, avec un repas végétarien par semaine.

La plateforme Approv'Halles permettra ainsi de transformer, conditionner et stocker de la viande de volaille, des fruits, des légumes et des desserts laitiers à destination des cantines de 300 collèges seine-et-marnais et lycées du 77, du 94 et du 93, soit environ

15 MILLIONS

DE REPAS PAR AN

Au-delà des produits mentionnés ci-dessus, la plateforme sera chargée d'approvisionner les cantines pour l'intégralité des denrées commandées pour la préparation des repas.

Pour que ce projet puisse se concrétiser, le Département a engagé une démarche de reprise intégrale en régie de la compétence restauration scolaire pour la rentrée 2024, qui positionnera

la collectivité en tant que fournisseur des collèges, à l'interface des établissements et de la plateforme, au travers notamment de la mise en place d'un système d'information complexe (inscription à la demi-pension, fixation du coût du repas, plan alimentaire, gestion du service, passation des commandes via le Département, validation des commandes, gestion financière et comptable des flux, etc.)

La construction de la plateforme devrait s'achever au printemps 2024, pour un coût total de

48 M€ sous maîtrise d'ouvrage de la société publique locale.

Dans le cadre de ce projet, les collégiens seront sensibilisés à l'alimentation saine et locale, ainsi qu'aux enjeux de l'agriculture, dans les collèges et au travers des visites d'exploitations sous contrat avec la plateforme.

Pour plus d'informations sur le projet Seine-et-Marne Fraicheur



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture Maire de Provins

72 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS de la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux des cantines des collèges*

| * Source : enquête Ifop, juin 2023

Construction, réhabilitation et extension des collèges

Plus de **404 M €** dédiés depuis le début du mandat pour la construction et la réhabilitation de nouveaux collèges.

Plus de **168 M €** dédiés pour les travaux d'entretien.

Plus de **8,6 M €** consacrés à l'équipement matériel et mobilier des collèges.

FOCUS SUR LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION :

- Plus d'un nouvel établissement livré en moyenne chaque année, pour répondre à la hausse des effectifs sur l'ensemble du territoire.

TROIS NOUVEAUX COLLÈGES LIVRÉS À LA RENTRÉE 2023 :

- Le collège « Marie Amélie Le Fur » à Coubert pour près de **26 M €**
- Le collège « Marthe Gauthier » à Charny pour **26,5 M €**
- Le collège provisoire « Jeanne Bonnardel-Beguïn » à Moussy-le-Neuf pour près de **15 M €**

DEUX NOUVEAUX COLLÈGES EN COURS DE TRAVAUX :

- Le collège « Jean-Jacques Barbaux » à Jouy-le-Châtel, pour **18 M €**
- Le collège définitif « Jeanne Bonnardel-Beguïn » à Moussy-le-Neuf pour **32 M €**



Christian ROBACHE
Vice-président en charge de la sécurité et des bâtiments départementaux



Travaux d'été au collège Europe de Dammartin en Goële - 28/08/2024

FOCUS SUR LES OPÉRATIONS D'EXTENSION, DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION

DEUX EXTENSIONS ET AMÉNAGEMENTS LIVRÉS EN SEPTEMBRE 2023

- Le collège « Albert Camus » à Meaux **4,5 M €**
- Le collège « Marcel Rivière » à Lagny-sur-Marne **3,3 M €**

QUATRE CHANTIERS EN COURS DE TRAVAUX :

- Reconstruction de la demi-pension et réhabilitation partielle des collèges « Du Montois » à Donnemarie-Dontilly **14,5 M €** et « Europe à Dammartin-en-Goële » **21,9 M €**
- Extension et aménagements intérieurs des collèges « Louise Michel » à Faremoutiers **7,5 M €** et « Stéphane Mallarmé » à Fontenay-Trésigny **1,5 M €**
- L'extension du collège de Bois-le-Roi **15,6 M €**
- Reconstruction partielle du collège de « la Mare aux Champs » à Vaux-le-Pénil **25 M €**

Remplacements des agents des collèges

Poursuite du remplacement un pour un des agents des collèges depuis la crise COVID. **Montant historique de 7 M €** dépensés en 2021.

En 2023 :

Près de **6 M €** ont été consacrés à la suppléance des agents pour assurer la continuité du service

Valorisation des agents des collèges

au-delà des mesures volontaristes prises par le Département en matière de rémunération et de pouvoir d'achat qui concernent tous ses agents, la collectivité a souhaité particulièrement valoriser ses

1500 agents des collèges :

- en les dotant pour la première fois de tenues de travail homogènes, adaptées à chaque métier et mettant en valeur leur appartenance à la collectivité, pour plus de **550 000 €** en 2023
- en mettant en lumière les chefs de cuisine et cuisiniers dans le cadre du Salon de l'agriculture, mais aussi d'un concours annuel lancé en mars 2024



Concours des chefs - 23/02/2024

66 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS* de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges*

I* Source : enquête Ifop, juin 2023

**ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !**

LES PROCHAINES OUVERTURES :

- Le collège « Joséphine Baker » à Bussy-Saint-Georges, prêt pour la rentrée 2024, avec un budget de **11,5 M €**
- Le collège de Saint-Fargeau-Ponthierry pour la rentrée 2026, avec un budget de près de **32 M €**
- Le 5^{ème} collège de Melun pour la rentrée 2027, avec un budget de près de **44,5 M €**

DÉJÀ LIVRÉS :

- **2021** : le collège de Villeparisis
- **2022** : le collège de Chelles

EN PERSPECTIVE

- Se donner de nouveaux moyens pour assurer la continuité du service en élargissant l'externalisation des missions d'entretien général dans les collèges, avec une vingtaine d'établissements concernés à la rentrée 2024 au regard des résultats positifs de l'expérimentation conduite entre 2020 et 2022, et des retours favorables des équipes de direction concernées
- Rendre plus attractifs les métiers en tension en transformant une cinquantaine de postes d'emplois aidés en postes pérennes.

Refonte de la dotation de fonctionnement des collèges

- **Création, en complément du forfait par élève, d'une part fixe de**

8 000 € pour tous les collèges, d'une dotation sociale (basée sur l'indice de position sociale de l'établissement) et d'une dotation ruralité (basée sur l'indice d'éloignement).

- **Revalorisation des forfaits** pour les collèges accueillant des SEGPA et des ULIS, et création d'un forfait pour les classes UPE2A.

- **Au regard des 15,4 M€** dormant dans les fonds de réserve des collèges publics constatés aux comptes financiers 2022 des établissements, création à l'automne 2023 d'un fonds commun pour les collèges alimenté par l'écrêtement de la dotation de fonctionnement des collèges ayant une autonomie financière de plus de 90 jours :

- Pour financer des investissements mutualisés pour tous les collèges publics, portés par le Département ;
- Pour subventionner les projets de collèges jusqu'à

5 000 €/collège/an (aménagement d'espaces d'enseignement favorisant l'innovation pédagogique ; projets visant à répondre à un besoin particulier (handicap, sport, culture...pour du matériel) ; logiciels/solutions informatiques à vocation scolaire, pédagogique, éducative) ;

- Le règlement du fonds a été travaillé avec des représentants de principaux et gestionnaires.



Inauguration du collège Marthe Gautier de Charny - 29/11/2023



Visite de chantier du collège de Coubert - 13/09/2022

EN PERSPECTIVE

Refonte en cours de l'ENT pour offrir de nouveaux services à la communauté éducative et communiquer plus facilement avec les familles (perspective rentrée 2024)

ENGAGEMENT

POUR RENFORCER L'OFFRE ÉDUCATIVE PROPOSÉE AUX COLLÉGIENS



Circuit de rentrée scolaire - 4/09/2023

Revalorisation à partir de 2022 des récompenses aux lauréats de la mention très bien du brevet

Passage d'un budget de 30 000 €/an à **180 000 € / an** pour offrir des cartes-cadeaux d'une valeur de **30 € à quelques 5 000 lauréats**

Enrichissement continu du Parcours collégien

Avec notamment la création de l'opération « En route vers les musées » qui a vocation à financer le transport des collégiens vers des musées seine-et-marnais afin de proposer des sorties en lien avec les programmes scolaires.

Plus de **660 000 €** de subventions allouées par le Département aux établissements dans le cadre du Parcours collégien

EN PERSPECTIVE

D'autres actions à venir pour étoffer l'axe 3 du Parcours collégien « Le collégien épanoui, à l'aise dans son corps » : organisation d'ateliers de sophrologie, d'ateliers éloquence, ...



Circuit de rentrée scolaire - 4/09/2023

Convention avec l'association « Graines de France »

Organisation, à partir de la fin 2023, de cinq journées de sensibilisation au lien pompiers/population en présence de représentants de l'association et de pompiers seine-et-marnais, au sein de cinq collèges.

Projet éducatif innovant en 2023/2024 : lancement de l'Aquathon

Démarche participative centrée sur les besoins des collégiens autour de l'eau et de sa consommation dans les collèges. Les collégiens réfléchiront au cours de l'année scolaire à un projet concret permettant d'économiser cette ressource au sein du collège. Le projet vainqueur sera expérimenté au même titre que les salles de confiance.

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE L'INCLUSION SCOLAIRE ET DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Accompagner la création d'unités d'enseignement externalisées (UEE) aux côtés de l'Education nationale et de l'Agence régionale de santé pour des collèges inclusifs

- **Une UEE ouverte au collège Marthe Gautier de Charny à la rentrée 2023** (accueil de jeunes avec des troubles autistiques, en lien avec l'EPMS de l'Ourcq) ;
- **Au collège Mallarmé à Fontenay-Trésigny : UEE déjà existante en lien avec l'EPMS de la Fondation Hardy** et réalisation par le Département de travaux pour l'aménagement d'espaces dédiés

- **Au collège Camus à Meaux à partir d'avril 2024** (12 jeunes polyhandicapés, en lien avec le CESAP « La Loupière » afin d'assurer la continuité pédagogique du dispositif créé à l'école Luxembourg de Meaux par ce CESAP et la commune)

Campagnes de communication de rentrée

Sensibilisation des collégiens au harcèlement scolaire en 2021, à l'usage des outils numériques et au cyberharcèlement en 2022, et au handicap et à l'inclusion en 2023. En 2024, la campagne de rentrée portera sur la nutrition et la prévention de l'obésité.

94 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT FAVORABLES au développement de politiques en faveur de la jeunesse notamment par un plan de lutte contre le harcèlement scolaire*

* Source : enquête Ifop, juin 2023

EN PERSPECTIVE

Prévoir dans toutes les constructions futures des aménagements pour les classes ULIS et, lorsque le besoin au local est exprimé, des salles dédiées pour des UEE

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

PLAN RÉCOMPENSÉ PAR UN TROPHÉE DES DÉPARTEMENTS EN SEPTEMBRE 2022

- **Convention « Marion la main tendue »** (24 ateliers dans les collèges sur deux années scolaires 21-22 et 22-23).
- **Ateliers dans six collèges** avec les associations Olympio et E-Enfance (cyber harcèlement).
- **Déploiement de salles de confiance** : inauguration de celle du collège Gérard Philippe de Villeparisis en février 2023, puis du collège Cousteau de Bussy-Saint-Georges, du collège Denecourt à Bois le Roi, du collège Louise Michel à Faremoutiers et des collèges de Coubert et de Charny.
- **Recrutement de services civiques dans les collèges** pour animer les salles de confiance.
- **Orientation des projets des organismes de jeunesse et d'éducation populaire** subventionnés par le Département sur cette thématique.
- **Formation** de tous les agents des collèges par le CNFPT
- **Recrutement de 12 médiateurs pour le climat scolaire** en juin et septembre 2022, notamment formés au harcèlement scolaire (dans le cadre du bouclier de sécurité). Les médiateurs

interviennent dans 2 collèges les lundis, mardis, mercredis et jeudis à raison de 2 jours par collège. Le mercredi matin, des interventions ponctuelles, type ateliers collectifs, sont proposées aux autres collèges du secteur qui le souhaitent, le mercredi après-midi est consacré aux réunions de service.

- **Création d'un prix départemental avec pour objectif** : valoriser les projets de collèges seine-et-marnais proposés au prix national.

La remise des premiers prix, vidéos et affiches, a eu lieu lors de la rencontre éducation du 26 septembre 2023 :

Prix de la catégorie vidéo : collège Cités-Unies à Combs-la-Ville avec comme récompense la mise en place d'un projet artistique avec Bishop Parigo (vidéo diffusée lors de la Rencontre éducation) ;

Prix de la catégorie affiche : collège Parc des Tourelles à Claye-Souilly avec comme récompense l'organisation d'un plateau radio avec Oxygène.

- **Organisation depuis la rentrée 2023 d'ateliers de sensibilisation** de toute une classe d'âge (6^e) avec l'association « My Family Up », organisme de formation spécialisée dans la santé mentale qui propose aux collégiens des modules de 2h en classe pour les sensibiliser au harcèlement et cyber-harcèlement.

Inauguration du collège Marthe Gautier de Charny - 29/11/2023

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE NOTRE JEUNESSE

Refonte du dispositif de soutien aux Organismes de Jeunesse et d'Education Populaire

Au travers de conventions pluriannuelles (3 ans) pour donner de la visibilité aux structures et au Département sur les projets déployés au regard des priorités de la collectivité.

« Prix Jeunes talents »

Valorisation des jeunes talents artistiques 11-25 ans avec la création fin 2023 d'un « Prix Jeunes talents », organisé sous la forme de :

PRIX PAR DISCIPLINE ARTISTIQUE (HUIT) : subvention à hauteur de 2 000 € maximum

(par discipline le cas échéant), prioritairement sous la forme d'une prestation d'accompagnement par des professionnels qualifiés ;



TROIS PRIX SPÉCIAUX :
un grand prix département de **2 000 €** se cumulant avec le prix au titre de la discipline artistique et deux autres de **1 500 €** (prix jeune talent collégien et prix spécial du jury).

EN PERSPECTIVE

Poursuite de la structuration de la politique jeunesse :

- Réflexion sur le lancement d'un pass jeunes pour récompenser l'engagement de la jeunesse seine-et-marnaise
- Réflexions en cours sur la création d'un Conseil départemental des jeunes



Sarah LACROIX
Vice-présidente en charge de la jeunesse, la réussite éducative et l'innovation pédagogique

ENGAGEMENT

POUR DÉVELOPPER ET FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUR NOTRE TERRITOIRE

Aide à l'emploi de tuteur dans les campus digitaux des formations

Les campus digitaux des formations sont des espaces de proximité permettant la poursuite d'études supérieures et autres formations à distance.

Compte tenu de l'intérêt de ce dispositif dans un territoire comme la Seine-et-Marne qui souffre du déséquilibre de l'offre d'enseignement supérieur francilienne, essentiellement située à Paris, le Département a souhaité proposer un soutien complémentaire de celui de la Région.

Un dispositif a été créé en 2023 pour soutenir à terme cinq campus, au travers d'une aide à l'emploi dégressive sur cinq ans au poste de tuteur/animateur :

Trois campus sont soutenus depuis 2023 à Montereau, Nemours et Provins. Le Département prévoit de consacrer plus de **1M€** à ce dispositif.



Visite institutionnelle - campus de Nemours - 21/11/2023

Lancement en février 2024 d'Orientis77

Initiée et subventionnée par le Département et développée par le CIJ77 (Centre information jeunesse77).

La plateforme Orientis77 est une application locale qui recense toutes les formations scolaires, universitaires et professionnelles de Seine-et-Marne.

Conçue pour les collégiens, lycéens, étudiants, personnes en insertion ou en projet de reconversion, y compris les porteurs de handicap.

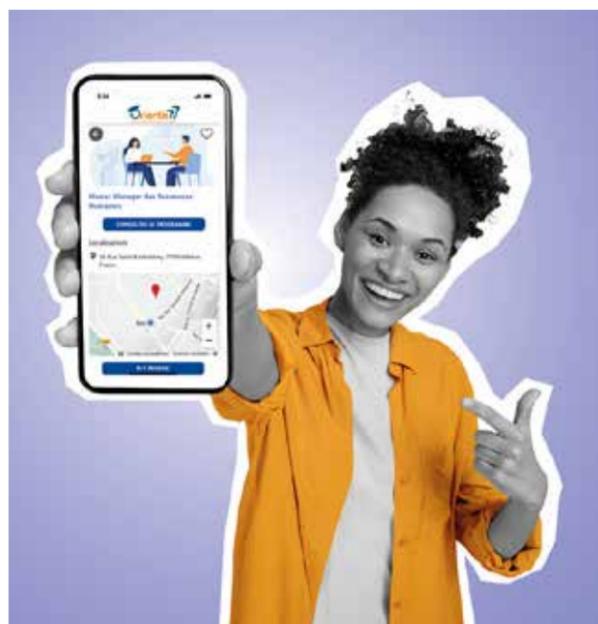
Orientis77 permet à ses utilisateurs de bâtir concrètement leur projet de formation.

L'application comprend :

- l'accès aux formations du secteur public et privé en Seine-et-Marne,
- un outil d'itinéraires avec l'ensemble des solutions de mobilité,
- des propositions d'offre de logements à proximité des lieux de formation,
- des informations sur les aides disponibles (logement, transport, financement...)
- un agenda dynamique des forums et salons de l'orientation en Seine-et-Marne.



Nathalie BEAULNES-SERENI
Vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle



L'application peut être téléchargée avec le QR code ci-après, sur Apple Store et sur Google Play.



Soutien aux écoles de production

Les écoles de production sont des établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnus par l'État.

Elles s'adressent à des jeunes de 15 à 18 ans. L'enseignement dispense une complémentarité entre exercices pratiques et cours théoriques sur un même site sur le principe du «faire pour apprendre». On y apprend un métier en fabriquant des produits ou en proposant des services, pour répondre à des commandes réelles de clients.

Dans le cadre de sa politique visant à favoriser la formation professionnelle, le Département soutient activement, depuis 2022, des écoles de production qui se développent sur son territoire en lien avec les filières créatrices d'emplois:

- **En 2022** : soutien ponctuel de **24 800€** à l'école de production de l'ICAM pour son site de Grand Paris Sud à Lieusaint (usinage, tournage, fraisage) afin d'accompagner la préfiguration de l'ouverture d'une 2^e section en 2023 autour des métiers de l'électricité

- **En février 2024** : soutien ponctuel de **24 800€** au projet d'école de production «Montereau Porte de Paris» (tôlerie, chaudronnerie, soudure, maintenance nucléaire) porté par la commune, la CCI et la fédération nationale des écoles de production, afin de cofinancer ponctuellement le poste de chef de projet préfigurateur dans la perspective d'une ouverture à l'automne 2024.

EN PERSPECTIVE

Dans le cadre des partenariats avec l'UPEC :

soutien à l'extension du campus de Lieusaint de l'IUT Sénart-Fontainebleau à hauteur de **1,5 M€**.

Déploiement à l'automne 2024 du Tour des métiers77.

cette plateforme mobile sillonnera toute la Seine-et-Marne, notamment dans les territoires où l'offre de formations est très peu présente, afin d'informer le public sur les métiers où l'on recrute et sur les formations permettant d'y accéder sous forme interactive et ludique, en partenariat avec les acteurs locaux (collèges, lycées, maison de l'emploi...).



Fondations UPEC et UGE

le Département soutient activement le développement universitaire sur son territoire, et notamment l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel (UGE) dans leur stratégie de développement à l'échelle de la Seine-et-Marne.

Dans le cadre des conventions de partenariat passées avec ces deux universités, le Département s'est engagé en qualité de membre fondateur au sein des Fondations de l'UPEC (depuis 2020) et de l'UGE (depuis 2022) afin de valoriser le potentiel de recherche, de formation, ainsi que la visibilité de ces établissements.

Le Département prévoit de consacrer **50 000€/an** durant **5 ans** à chacune de ces fondations.



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

